M. JULIUS STEGER

Dans "The Fifth Commandment" au Tulane.

BUREAU DE SANTE.

Mariages, Naissances, Décès

Inscrits dans les dernières 24 heures.

MARIAGES

Winford E. Schmidt à Celeste J. Hester; Wm D. Young à Mary C. Devine; Albert S. Humphreys à Marie Turegano; George V. Tooley à Fannie Lackey; John T. McMahon à Mary E. Marshall; Willis P. Barera à Rosa C. Sattler; Vincenzo Tamminello à Rosa Condi; Wm L. Barbour à Callie A. Daniels; Fred T. Davies à Cécile M. Payssé; Wm J. Mahoney à Catherine M. Roberts

NAISSANCES.

Mmes Marcel Rey, un garçon; Hy. B. Atwood, un garçon; Aug. Hills, un garçon; Paul Aubert, une fille; Joseph Delay, un garçon; Frank Bersuder, une fille; Geo. F. Stetz, un garçon; Wm. H. Cernich, un garçon; Biagro Caruso, un garçon; Angelo Castigliola, une fille; Wm. Ryan, une fille; Ed. G. Miller un garçon; A. F. Babin, une fille.

DÉCÈS.

Fred J. Sanders, 52 ans, 3320 Erato; Percy L. Smith, 2 mois, 3311 Dumaine; Geo. M. Desha, 74 ans, 5312 Colisée; Henrietta Smith, 47 ans, 1340 Bourbon; Robt L. Montegut, 60 ans, Julia et Carondelet; Theresa Gillin, 26 ans, 2036 Calliope; Mary Cooper, 9 mois, 1124 Verret; Mortor Smith, 51 ans, 413 S. Liberté; Mme Eva Meyer, 2 mois, 1213 Dryades; Vve Joseph Feuillerot, 82 ans, 2111 N. Roberteon; Frank Zengel, 44 ans, 4112 St Claude; John Bons, 31 ans, Hôpital de Charité; Sarah Francis, 44 ans, 1504 N. Prieur; Armand Chalett, 60 ans, 757 Ursulines; Enfant de Mme Frank Truss, 4 jours, 4024 Magasin.

Ventes inscrites au bureau d'allégations.

Ernest A. Carrere & Co. Ltd, à Mme Anatole L. Bordes, terrain, Duels, Allen, Industrie et rue de la Nouvelle-Orléans, $250.

Edwin T. Merrick et als, à la ville de la Nouvelle-Orléans, 15 terrains, Sixième District, Napoléon, Pitt, Jena et Prytanée, $40,000.

John H. B. Ring à Annie M. E. Brinkman, 2 terrains, 6me District, State, Annonciation, Laurel, Burtheville, $3,500.

Robt H. Mass à Vve Chris Reese, 2 terrains, 3me District, Derbigny, Kentucky, Japonica, Claiborne, $750.

Mlle Joséphine L. Larkey à Peter Rupp, terrain, Barthelemy, Alix, Eliza et Ségnin, 5me Dist., $650.

Baptiste Russo à Eug. Dautrieve, portion, 3me District, Bourbon, Miro, Galvez et Touro. [Entente.]

Carrollton Land Co. Ltd à Edward Aaron, 3 terrains, 6me District, Peniston, Amelia, Rempart et Dryades, $2,750.

Willis Jackson à Progressive Home'd Ass'n, terrain, 6me District, Cadiz, Jena, Robertson et Freret, $154 85.

L'acquéreur au vendeur, même propriété, $154 85.

Mme Louise M. Parlange à Mlle Bertha Déjean, 11 terrains, Troisième District, Japonica, Kentucky, Grant et Miro, $500.

Mme Albert Irwin à Harry S. Genson, terrain, Hickory, Cohn, Fern et Short, $300.

Wm Lyons et al à Joachim Tassin, terrain, Columbus, Laharpe, Derbigny et Roman, $700.

Armand J. Castaing et als à Quaker Realty Co. Ltd., portion, Camp Lane, Andry, Florida et Pelopidas, $?.

Louis J. Ibos à Calixte Larcuill, terrain, Broad, Dumaine, White et Ste Anne, $570.

Mme B. S. Bremer à John Schoendorf, terrain, Dorgenois, Rousselin, O'Reilly et Aubry, $800.

Ben Melazzo à German American Home'd, terrain, Ste Anne, Villeré, Dumaine et Robertson, 2me Dist., $2,000.

Paul Gaillardame à Union Hom'd Ass'n, terrain, Rochebiave, Columbus, Tonti, Kerlerec, 3me Dist., $1,000.

L'acquéreur au vendeur, même propriété, $1,000.

L'escapade d'un noir.

Joseph Bonney, un nègre employé dans les entrepôts du Rickert's Rice Mill à l'angle des rues Notre-Dame et Tchoupitoulas, a été pris hier matin d'un accès de folie furieuse et pendant quelques minutes causé un émoi considérable dans le quartier.

Bonney et une dizaine de ses congénères travaillaient sous les ordres d'un contre maître blanc, M. William P. Ployer.

Vers onze heures Ployer ordonna à Bonney d'emporter quelques sacs de riz qui gênaient la circulation. Sans prononcer une parole le noir s'élança sur le contre-maître et d'un vigoureux coup de poing en pleine figure l'envoya rouler à une dizaine de pieds, puis, armé d'un couteau à lame effilée, il courut vers la porte cherchant à gagner la rue.

Les nombreux ouvriers qui avaient assisté à la scène tentèrent de barrer passage au noir, qui, hors de lui, lançait des coups de son arme de droite et de gauche cherchant à frapper le premier venu.

Le bruit de la bagarre avait rapidement attiré plusieurs centaines de personnes qui prirent part à la chasse.

Bonney, serré de près, se réfugia sous un hangar où il fut bientôt cerné par ses poursuivants auxquels il fit face toujours armé de son redoutable couteau et paraissant déterminé à vendre chèrement sa vie.

Sur ces entrefaites un individu porteur d'un immense gourdin, fendit la foule, et réussissant à s'approcher à quelques pas du noir, lui en asséna un vigoureux coup sur le crâne, mettant ainsi fin à ses velléités de résistance.

Bonney, à moitié assommé, s'effondra à terre, perdant son sang en abondance par le nez et par la bouche. C'est dans cette posture qu'il fut cueilli quelques minutes plus tard par les agents.

Les derniers, constatant qu'il était grièvement blessé, le firent transporter à l'Hôpital de Charité où, à l'heure actuelle, il gît dans un état critique.

Le meurtre de la rue Erato.

Malgré les plus actives recherches la police n'a pu jusqu'ici jeter aucun jour sur le meurtre de Frederick J. Sanders le vieillard dont le cadavre a été retrouvé jeudi soir à l'angle des rues Erato et Roman.

La théorie avancée par diverses personnes, suivant laquelle Sanders aurait été tué par une balle perdue, a été réduite à néant par le coroner, qui dans son rapport d'autopsie, déclare avoir relevé des traces de brûlures de poudre sur le corps de la victime. Ceci prouverait que la balle a été tirée presque à bout portant.

M. W. J. Montgomery, contremaître de la United Fruit Company, sous les ordres duquel travaillait Sanders, a déclaré à la police que le vieillard n'avait pas paru dans la nuit de jeudi sur les quais de la compagnie et qu'il n'avait pas travaillé ce jour-là. Les détectives cherchent maintenant à découvrir l'endroit où Sanders a passé la soirée dans l'espoir d'obtenir une information quelconque qui les mettrait sur la piste du meurtrier.

L'ambassadeur Bryce n'assistera pas à la Convention.

M. J. E. Bryce, ambassadeur de Grande Bretagne à Washington, qui avait été invité par le comité d'organisation à assister à la Convention des Voies navigables, a fait savoir à M. Craighead, président de l'Université Tulane, qu'il regrettait de ne pouvoir accepter cette invitation, mais que des affaires urgentes requéraient sa présence à Washington, à la date fixée, et qu'en conséquence il ne pourrait venir à la Nouvelle Orléans.

Avec une bouteille du Bitter à la portée de la main, vous n'avez pas à craindre une attaque de

Constipation, Pilgrains, Indigestion Dyspepsie, Constipation, Refroidissement et Grippe

parce qu'il a son siège vos organes digestifs restent forts et sains.

Le Concert Sacré.

Comme nous l'annoncions ces jours derniers les répétitions des chœurs et de l'orchestre qui prendront part au Concert Sacré, donné à l'honneur du président Taft, se poursuivent activement sous la direction du professeur O'Connell.

Le programme des prochaines répétitions qui toutes auront lieu dans la Salle de l'Union Progressiste, a heures dans il est ainsi comme suit:

Lundi, chœurs; Mardi, orchestre; Mercredi, chœurs et orchestre.

Vendredi, à 3 heures de l'après midi dans l'auditorium de l'Université de Tulane, répétition générale à la presse particulièrement les chœurs, les élèves des écoles publiques, les étudiants du Collège de la Nouvelle Orléans et de l'Université Tulane et l'orchestre. M. Henri Wermagin qui avait commencé les accompagnements ayant dû s'absenter de la ville, sera remplacé par Mme Zénaïde Gaénard, membre de l'Orchestre Symphonique qui a généreusement offert ses services.

Départ d'un vapeur pour le Nicaragua.

Le vapeur "Dictator" de la Bluefields Steamship Company, est parti hier après-midi pour les ports du littoral nicaraguéen en dépit des protestations du consul Don Francisco Altschul qui s'est refusé à signer le manifeste en déclarant que les ports de la côte Atlantique avaient été fermés au commerce international par ordre de son gouvernement.

Le percepteur des douanes de notre port ne sachant quelle attitude tenir en l'occurence a demandé des ordres à Washington et a reçu en réponse la dépêche suivante:

"La libre pratique ne peut être refusée aux navires à destination des ports du Nicaragua.

"Quoique ces ports aient été déclarés fermés par le gouvernement du Nicaragua, cet ordre peut être considéré comme nul s'ils sont en possession des insurgés, à moins qu'un blocus effectif ne soit établi."

Panama, 23 octobre — Un personnage bien connu de la colonie étrangère de Managua, qui est arrivé hier soir à Panama, rapporte que la situation est très troublée dans l'intérieur du Nicaragua.

Les prisons regorgent de détenus politiques et toute personne soupçonnée de faire opposition au gouvernement de Zelaya est arrêtée sur le champ.

Bouvy est condamné à neuf ans de travaux forcés.

Plaquemine, Lne., 23 oct—Fabian F. Bouvy, le meurtrier du professeur Van Ingen, qui ces jours derniers avait été reconnu coupable d'homicide volontaire par la cour criminelle de la paroisse d'Iberville, a comparu ce matin devant le juge Schwing qui l'a condamné à neuf ans de travaux forcés au pénitencier de l'Etat.

Bouvy en entendant la sentence a annoncé qu'il plaiderait en appel.

ATHENEE LOUISIANAIS.

CONCOURS DE 1909-1910.

PROGRAMME.

L'Athénée propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours de cette année:

FREDERIC MISTRAL ET SES ŒUVRES.

Les manuscrits seront reçus jusqu'au 1er mars 1910 inclusivement.

L'auteur du manuscrit qui aura été jugé le meilleur, recevra une médaille d'or et un prix de $50 en espèces, si le comité juge le manuscrit digne d'être couronné.

L'Athénée, s'il le juge utile, accordera une seconde médaille.

Toute personne résidant en Louisiane est invitée à concourir.

Les manuscrits devront être écrits aussi lisiblement que possible, sur papier ayant une marge, et seulement sur le recto. Ils ne devront pas dépasser 30 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre seulement l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui a mérité le prix, pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables s'il le juge convenable.

Tout manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée.

La présentation des prix se fera dans une séance publique. On réunira pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Le nom du lauréat ou de la lauréate sera proclamé après la lecture du manuscrit qui aura obtenu le prix.

Les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées, seront lues devant le public.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise sera mis hors de concours.

Toute personne qui aura obtenu la médaille, ne pourra plus concourir.

Les manuscrits seront adressés au Secrétaire.

Le Secrétaire perpétuel,
BUSSIERE ROUEN,
P. O. Box 725. Nouvelle-Orléans

Visitez le Magasin SINGER 1011 rue du Canal.

Voyez la Nouvelle Repriseuse de Bas.

Dernière invention sauvant du travail aux femmes.

Reprise plus vite, plus fortement et plus uniment qu'on ne peut repriser à la main.

Peut s'adapter à n'importe quelle Machine à coudre.

Bateau Endommagé.

La chaloupe à gazoline "Entreprise" appartenant au capitaine Tony Cefalu en voulant atterrir au pied de la rue Ursulines, hier après midi, s'est heurtée au quai et a subi des avaries d'environ $200.

EVASION.

Gaillard Davis et Ed Simon, ses deux gardes, la nuit dernier avaient été arrêtés comme pickpockets à West End et qui avaient été envoyés pour un terme de plusieurs mois à la maison de détention et Wm Sears et Peter Mangano, se sont évadés de l'établissement ces jours derniers et malgré les efforts de la police qui cherchait à tenir l'affaire secrète l'évasion a été confirmée hier soir.

Edition Hebdomadaire de l'"Abeille".

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières,—littéraires, politiques et autres,—qui ont paru pendant la semaine, dans l'"Abeille" quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous le vendons sous bande dans nos bureaux à raison de 10 cts le numéro.

DECES.

A. L. G. P. G. A. D. U. —Les Officiers et Membres de la R. L. Etoile Polaire No 1 sont requis de s'assembler au local, rue Rempart, près Kerlerec, ce dimanche 24 octobre à 3:30 heures p. m. pour assister aux funérailles du T. R. Frère ARTHUR P. GALATA.

EMILE POMES, V. M.
H. FOCKMENT Secrétaire.
24 oct—1 f

CANONGE—Décédé mardi soir à 6 heures, PLACIDE CANONGE âgé de 65 ans, natif de la Nouvelle-Orléans.

LLAMBIAS—Décédée mercredi 20 octobre, à 10.30 P. M. âgée de 29 ans et 10 mois Mme GUSTAVE A. LLAMBIAS née Henrietta Landfried, native de la Nouvelle Orléans.

INFANTE — Décédé dans la ville de New York mardi, le 19 octobre 1909, Mme DOLORES MARTINEZ de INFANTE, veuve de Joaquin Infante Rosell.

SERVICE FUNEBRE.

Un service funèbre sera célébré lundi 25 octobre à 9 h. du matin, à l'église Ste Croix, pour le repos de l'âme de feue JEANNE MARIE DUMORET, épouse défunte d'André Laquet. Les parents, amis et connaissances de la famille sont priés d'y assister.

De la part de son époux et de sa famille.
24 oct—1 f

MESSE DE REQUIEM.

Une messe sera dite le 29 octobre 1909, à 7 heures du matin, à l'église de l'Immaculée Conception, rue Bayonne, pour le repos de l'âme de la sœur de Mme Vve P. DUPLAN, décédée le 29 septembre 1909, à Angles Notre Dame, près Bayonne B. P., France. Les amis et connaissances sont respectueusement invités à y assister.
24 oct—24 2t

JAMES BONNOT,

Successeur de JOHN BONNOT

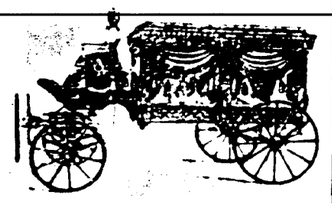

Entrepreneur de pompes funèbres

No 628 RUE STE-ANNE

SALONS FUNEBRES.

Téléphone No 1045.

F. LAUDUMIEY, Président et Gérant. B. ADER, Vice-Président. EMILE ADER, Secrétaire.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.,

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs.

1108-1112 Rue Rd Remparts

PHONE { HEMLOCK..... 402

PHONE HEMLOCK 282.

EMILE LABAT

(Autrefois Mme Veuve Jos. Ray)

Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur,

No 1308 AVENUE NORD REMPARTS

Près Esplanade.

Voitures pour Bals, Mariages, Promenades, etc. Enterrements faits des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.

1er sept—1an

AVIS SPECIAL.

Les membres du CLUB DE L'OPERA FRANÇAIS sont avisés que leurs billets sont tous à leur disposition au Bureau de Location, Magasin de Musique Grunewald.

22 oct—

LAZARD'S

AUJOURD'HUI

Vous êtes cordialement invité à examiner le magasin d'habits le plus moderne du Sud

718-720 RUE DU CANAL.

D. MERCIER'S SONS

Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales.

Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.

Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à dix heures et fermé le dimanche. Coin des rues Bienville et Bourbon, à deux pâtés de la rue Canal. Vieux District

dim mercr

THE AMERICAN FINANCE & INVESTMENT COMPANY

CAPITAL - - - $500,000.00.

GALLIER DUPUYSELLE Président, A. J. DOUGLAS Vice-Président, F. W. PIKE, Secrétaire-Trésorier.

636 Maison Blanche Phone Main 4589 Nouvelle Orléans.

En vertu de la loi [illegible] cette Compagnie est autorisée à faire toutes affaires se rattachant à la propriété foncière aux actions bonds et autres sécurités ou effets de commerce, à emprunter et prêter de l'argent, à acheter et vendre des propriétés, mobilières et immobilières, agir comme trustees, agent dans les banques ou comme receiver ou liquidateur, à servir de dépositaire et à garantir la valeur de la propriété et des comptes.

La Compagnie fournit à ses clients un cautionnement pour la fidèle exécution de ses travaux.

22 août—

PETITES ANNONCES.

Demande—Une femme parlant le français pour s'occuper d'une dame et faire le ménage de sa chambre 2225 Dana
24 oct—1 f

Mme Godar Marturet de Pas Rosés 620 de St Pierre au 1er
24 mars—1f

Services Religieux.

CATHEDRALE ST-LOUIS.

Chartres, près Orléans.

Dimanche, messes à 6, 7, 8, 9 et 11 heures.

STE. MARIE, Archeveché. Chartres et Ursulines.

Dimanche, messes a 5:30, 7:00 8:00 et 9:30. Bénédiction à 5:00 p. m. Le vendredi, Exposition du Très Saint Sacrement pendant la messe de 6 heures et Bénédiction après la messe de 7 heures.

IMMACULEE-CONCEPTION (Jésuites), Baronne et Commune.

Dimanche, messes a 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11 heures.

STE ANNE.
St-Philippe près Roman.

Dimanche. Messes à 6 1|2, 8 et 9 1|2 heures.

ST. AUGUSTIN.
St Claude et Bayou.

Dimanche, messes à 6:30, 8, 9 et 10.30.

ST ANTOINE DE PADOUE.
Conti et Rempart.

Dimanche. Messes a 8 heures et à 10 heures. Tous les jours messe à 7 heures. Le soir, exposition du Saint-Sacrement, Chapelet Méditation et Bénédiction.

ST-PATRICK.
Camp, près Girod.

Dimanche. Messes a 6 h. 30; 7 h 9 et 10 h.

ANNONCIATION,
Marais et Mandeville.

Dimanche, messes a 7: 8 et 9:30 à 5 heures Rosaire et Bénédiction

STE. ROSE DE LIMA.
Bayou Road entre Broad et Dorgenois.

Messes le dimanche à 7, 8 et 10 heures. Vêpres, récitation du Chapelet et Bénédiction du Tres Saint Sacrement à 4 p. m.

ST. VINCENT DE PAUL.

Dauphine, pres Montegut,

Messes le dimanche à 5:30, 7 et 9:30. Rosaire et Benediction a 4:30 P. M.

STE-THÉRESE.

Camp et Erato.

Dimanche. Messes a 6. 7,30; a 8 30 pour les enfants. Grand'messe à 10 h. Bénédiction à 5 P. M.

MATER DOLOROSA,
Coin Cambronne et Burthe, Carrollton.

Messes le dimanche à 7 et 9:30 A. M

SECOND CHURCH OF CHRIST SCIENTIST,
4466 avenue St-Charles, pres de l'avenue Napoléon.

Dimanche matin, service à Mercredi soir séance à 7:45.

PREMIERE ÉGLISE EVANGÉLIQUE FRANÇAISE,
(Presbytérienne)
de la Nouvelle-Orléans.

Horaire des cultes: Tous les dimanche à 3 h. P. M., dans le Temple situé au No 1132 rue Nord Dorgenois.

Tous les jeudis à 7 h. P. M., chez le Pasteur. Rév. P. P. Briol,

Notre Spécialité est d'Ajuster les LUNETTES

De manière à combiner l'élégance avec le plus d'agrément possible.

Dr. FELIX GAUDIN,

OPTOMETRISTE,

404 Godchaux Bldg.

3 oct—3m—dim

M. MAUMUS, Propriétaire.

CAFE DE L'OPERA

OPERA SALOON

Coin des rues Toulouse et Bourbon

Au-dessous de l'Opéra Français.

MEILLEURS VINS ET LIQUEURS.

Bière de la American Brewery en perce

23 oct—2t 24 2t

LIBRAIRIE FRANÇAISE.

AD. REMOND,

232 RUE BOURBON New Orleans. La AGENCE GENERALE pour les Livres, Journaux et Publications françaises.

Tous les Almanachs Français pour 1909

HACHETTE. Vermot, Nodot, Jeanne d'Arc, Notre-Dame de Lourdes, etc., etc.

Livres d'Etrennes et Publications de Noël.

La plus jolie collection de Cartes postales et d'Albums.

Guide France Américain pour 1910.

28oct—1an—dim

4% INTERET COMPOSE

Font vite accroitre les Epargnes.

Salaire Mensuel	Dépôt de 1-10 dans la Banque du Peuple	Montant économisé avec intérêt en 10 ans
$100.00	$10.00	$1 475.00
75.00	7.50	1,106.00
50.00	5.00	737.00
25.00	2.50	368.00

Banque du Peuple

Capital et Surplus $600,000.

ETABLIE EN 1869.

Comptes hors de la ville sollicités.

2 juin—1 an—d:m

VAPEURS.

LIGNE FRANÇAISE.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

Ligne directe au Havre, Paris (France)

Partant tous les lundis, à 10 h. A. M.

Du quai No 42, Rivière du Nord, pied de la rue Morton.

*LA PROVENCE, 28 octobre.
*LA TOURAINE, 4 novembre.
*LA SAVOIE, 11 novembre.
*LA LORRAINE, 18 novembre.
*LA PROVENCE, 25 novembre.
*LA TOURAINE, 2 décembre.

Agence générale, 19 rue State, N. Y.
*Vapeurs à double hélices.

Départ extra:
*8 S. CHICAGO, 30 octobre.
Deuxième et troisième classe seulement.

NOUVELLE-ORLEANS-HAVRE

S. S. VIRGINIE, 6 novembre.
S S MEXICO 17 novembre.

Passage de Première Classe.....$80.00
Passage d'Entrepont.....$41.00

FRANK J. ORFILA, Agent général du Sud
No 802 rue Commune, Maison Hennen.
1er mars—1an

YOUR Boy AND Girl

SHOULD BE EDUCATED TO SUPPORT THEMSELVES

COLLEGE SOULÉ.

601 et 607 Rue St-Charles

"La Meilleure Ecole Commerciale au Sud"

Notre Cours Commercial et nos Cours de Sténographie et d'Anglais sont du Plus Haut Grade.

Le Cours Académique prépare les élèves à entrer à Tulane et à l'Université d'Etat de la Lse.

Le Cours Commercial et le Cours de Sténographie sont supérieurs sous tous les rapports et préparent parfaitement les jeunes gens et les femmes à gagner leur vie.

21 Professeurs. Instruction Personnelle.

Prix d'Enseignement Raisonnables.

Le Département d'Emploi Gratuit aide ses gradués à obtenir des positions.

Taux d'Enseignement de l'Ecole du Soir—$5 par mois pour le Cours d'Anglais; $6 par mois pour le Cours de Haut Grade de Sténographie et d'Ecriture à la Machine; $7 par mois pour le Cours de Tenue de Livres Pratique et de Banque.

GEO. SOULÉ & SONS.

30sept—1 an—dim

CHEVAUX ET MULETS

Les rossées pour les chevaux et mules se sont bonnes, avec demande modérée et prix plus élevés.

Chevaux de selle et de voiture.....$ 100 @ 300
Bons chevaux de trait..... 70 @ 125
Chevaux communs..... 40 @ 65
Mulets de ville..... 100 @ 175
Mules lourdes..... 100 @ 225
Mulets pour habitations sucrières..... 100 @ 125
Mules de..... 90 @ 10

VENTES A L'ENCAN

Albert Paul,

ANNONCE JUDICIAIRE

Joli Cottage Simple,

3024 rue Deuxième,

Près de la rue Derbigny.

Succession de Mme Rose Brotherton, veuve de [illegible] et âgée de William Laubenheimer, [illegible] de James Arthur [illegible] Cour Civile du District, Paroisse d'Orléans—No [illegible]

PAR ALBERT PAUL, Encanteur Huissier, No 311 rue Baronne MERCREDI [illegible] à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, [illegible] Honorable [illegible] Cour Civile du District, Paroisse d'Orléans, [illegible] Mme Rose Brotherton, veuve de [illegible] décédée, [illegible] savoir:

Un certain [illegible] avec les améliorations [illegible] nouvellement [illegible] dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle Orléans et [illegible] rue projetée Derbigny, [illegible] Dix-huitième [illegible] Dauphine à [illegible] Derbigny à [illegible] de profondeur [illegible] parallèle à [illegible] Derbigny [illegible] Dauphine [illegible] ensemble [illegible] appartenances [illegible] cette propriété [illegible] comme No [illegible] rue Derbigny [illegible] publique [illegible] rue, bornée [illegible] devant et au [illegible]

Conditions—Un tiers au [illegible] comptant et [illegible] à un, deux et trois ans de crédit [illegible] avec intérêt à 8 pour cent par an [illegible] l'acquéreur [illegible] son propre ordre et [illegible] garantie hypothécaire [illegible] Ordonné et payable [illegible] de l'adjudication jusqu'à paiement [illegible] et sera par hypothèque spéciale et [illegible] des deux tiers privilège sur la propriété vendue avec le [illegible] un [illegible] sur toutes les autres [illegible] de sécurité [illegible] d'honoraires d'avocat en cas de poursuites. La propriété devra être assurée pendant [illegible] la police d'assurance devant être transférée en faveur des billets acquéreur devant payer [illegible] dessus et en plus du montant de son mandat toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles en l'année 1909 [illegible] de vente aux frais de l'acquéreur, par devant Rolla A. Tichenor, notaire, un dépôt de 10 pour cent exigé au moment de l'adjudication.

24 oct—24 31—nov 7 14 21 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une chance pour un bon placement

Résidence cottage commode, 15-2 rue Roman, près de la rue Lanevoure.

Avec grand terrain 66 pieds de face sur 135 pieds de profondeur, dans une section qui s'améliore, entouré par de jolis [illegible] modernes et près des églises, écoles [illegible] et lignes électriques.

Pour faire un partage.

Il sera vendu à l'Encan JEUDI le [illegible] vembre 1909 à midi à la Bourse, 311 rue Baronne ou le plan est exhibé

Conditions—Une moitié ou plus comptant la balance en un an 7 0,0 d'intérêt; par acte [illegible] toutes les clauses usuelles de sécurité [illegible] de vente au frais de l'acquéreur passé par devant Henry G. Stewart notaire au dépôt de 10 0,0 au moment de l'adjudication.

ALBERT PAUL Encanteur
24 oct—24—nov 4

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Wilhelm Frught et Maria Myers, son épouse.

No 91,098—Cour Civile de District, Dist. C. pour la paroisse d'Orléans.

Deux terrains du Cinquième District, Belleville, entre Homer et l'avenue Shiloh.

PAR STROUDBACK & STERN, Leonard L. Stern, encanteur—MARDI, le 23 novembre 1909 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre situés dans le Cinquième District de cette ville, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon dépendant, dans l'îlot borné par les rues Belleville, Kimball, Homer et l'avenue Shiloh, autrefois rue Jackson, et désignés comme les Nos 9 et 10 et mesurant trente deux pieds trois pouces de face à la rue Belleville sur autrefois Chestnut, sur cent vingt pieds de profondeur. Le lot No 10 mesurant trente-deux pieds un pouce cinq lignes de façade à la rue Belleville sur cent vingt pieds de profondeur et façade à la rue Homer entre lignes égales et parallèles tout en mesure américaine.

Conditions—Comptant. L'acte de vente par devant Sidney F. Gautier, notaire, aux frais de l'acquéreur et de déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

N E Humphrey, avocat pour les demandeurs.
24 oct—24 31—nov 7 14 21 28.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une chance pour un bon placement

Résidence cottage commode, 15-2 rue Roman, près de la rue Lanevoure.

Avec grand terrain 66 pieds de face sur 135 pieds de profondeur, dans une section qui s'améliore, entouré par de jolis [illegible] modernes et près des églises, écoles [illegible] et lignes électriques.

Pour faire un partage.

Il sera vendu à l'Encan JEUDI le [illegible] vembre 1909 à midi à la Bourse, 311 rue Baronne ou le plan est exhibé

Conditions—Une moitié ou plus comptant la balance en un an 7 0,0 d'intérêt; par acte [illegible] toutes les clauses usuelles de sécurité [illegible] de vente au frais de l'acquéreur passé par devant Henry G. Stewart notaire au dépôt de 10 0,0 au moment de l'adjudication.

ALBERT PAUL Encanteur
24 oct—24—nov 4

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de valeur améliorée du Quatrième District.

Formant l'encoignure des rues Clara et Dauphine (dans l'îlot borné par les rues Magnolia et Première).

August Chabaud vs St Mathew's Baptist Church.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 90,204—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 18 novembre 1909, à midi la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville de la Nouvelle Orléans, désignés comme les lots Nos 9 et 10 de la subdivision [illegible] Dauphine à [illegible] Derbigny à [illegible] de profondeur [illegible] parallèle à [illegible] Derbigny [illegible] Dauphine [illegible] ensemble [illegible] appartenances [illegible] cette propriété [illegible] comme No [illegible] rue Derbigny [illegible] publique [illegible] rue, bornée [illegible] devant et au [illegible]

Conditions—Un tiers au [illegible] comptant et [illegible] à un, deux et trois ans de crédit [illegible] avec intérêt à 8 pour cent par an [illegible] l'acquéreur [illegible] son propre ordre et [illegible] garantie hypothécaire [illegible] Ordonné et payable [illegible] de l'adjudication jusqu'à paiement [illegible] et sera par hypothèque spéciale et [illegible] des deux tiers privilège sur la propriété vendue avec le [illegible] un [illegible] sur toutes les autres [illegible] de sécurité [illegible] d'honoraires d'avocat en cas de poursuites. La propriété devra être assurée pendant [illegible] la police d'assurance devant être transférée en faveur des billets acquéreur devant payer [illegible] dessus et en plus du montant de son mandat toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles en l'année 1909 [illegible] de vente aux frais de l'acquéreur, par devant Rolla A. Tichenor, notaire, un dépôt de 10 pour cent exigé au moment de l'adjudication.

24 oct—24 31—nov 7 14 21 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur du Troisième District.

Formant le coin de la rue Dauphine et de l'avenue Jourdan.

Bâtisse portant le No municipal 4737 rue Dauphine.

Succession de B. P. Lanesig vs Joshua Lee.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 90,768—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 28 octobre 1909, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les améliorations, etc., située dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlot No 237 anciennement No 13 bornée par l'avenue Jourdan, les rues Bourgogne, Dauphine et Sisters, ladite portion de terre est composée des portions des lots Nos 8 9, 10, 11 et 12 du plan original et désignée par la lettre A sur un arpentage fait par A. de Armas le 14 avril 1885 et annexé à un acte passé par devant Fred Zengel, notaire, laquelle dite portion de terre mesure en mesure américaine, cinquante pieds de face à la rue Dauphine sur cent trente neuf pieds un pouce trois lignes de profondeur et façade à l'avenue Jourdan entre lignes parallèles, formant le coin de la rue Dauphine et de l'avenue Jourdan.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devant faire un dépôt de 10 0,0 du prix d'achat.

LOUIS KNOP.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Henry G. Stewart, avocat pour le demandeur.
15 oct—15 22 29—nov 5 12 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur du Troisième District.

Formant le coin de la rue Dauphine et de l'avenue Jourdan.

Bâtisse portant le No municipal 4737 rue Dauphine.

Succession de B. P. Lanesig vs Joshua Lee.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 90,768—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 28 octobre 1909, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les améliorations, etc., située dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlot No 237 anciennement No 13 bornée par l'avenue Jourdan, les rues Bourgogne, Dauphine et Sisters, ladite portion de terre est composée des portions des lots Nos 8 9, 10, 11 et 12 du plan original et désignée par la lettre A sur un arpentage fait par A. de Armas le 14 avril 1885 et annexé à un acte passé par devant Fred Zengel, notaire, laquelle dite portion de terre mesure en mesure américaine, cinquante pieds de face à la rue Dauphine sur cent trente neuf pieds un pouce trois lignes de profondeur et façade à l'avenue Jourdan entre lignes parallèles, formant le coin de la rue Dauphine et de l'avenue Jourdan.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acqué